

DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à déposer avant le **11 janvier 2021**

Présentation des sept catégories :



PRIX ARTISANAT : récompense la pleine réussite d'une activité artisanale.



PRIX COMMERCE : récompense la pleine réussite d'un projet / d'une activité commerciale(e).



PRIX PROFESSION LIBÉRALE : récompense la pleine réussite d'une profession libérale innovante.



PRIX INDUSTRIE : récompense l'amélioration d'un produit à destination de la clientèle de l'entreprise / récompense l'amélioration de l'outil de travail / récompense le développement de nouveaux process.



PRIX SERVICE : récompense la pleine réussite d'une activité de service.




PRIX ENVIRONNEMENT : il a pour objectif d'encourager et de promouvoir les réalisations des entreprises qui intègrent l'environnement et le développement durable dans les diverses facettes de leurs activités, produits et services.



PRIX « COUP DE CŒUR » : récompense l'entreprise remarquable unanimement par le jury parmi les lauréats des six prix précédents, ou parmi les candidats.

Conformément à l'article 6 du règlement du concours : « *Chaque candidat ne peut concourir que dans une seule catégorie et ainsi ne présenter qu'un seul dossier* ».

**CHOIX DE LA CATÉGORIE DANS LAQUELLE
VOUS SOUHAITEZ CONCOURIR :**

 Tous les éléments transmis sont confidentiels, Ardenne Métropole ne les diffusera pas sans votre accord préalable.

IDENTITÉ

Raison sociale :	
Nom de l'entreprise :	
Date de création :	
Numéro SIRET :	
Statut juridique de l'entreprise :	
Capital social :	
Structure du capital :	

Nom et prénom du porteur de projet :	
Date de naissance :	
Fonction :	
Adresse :	
Téléphone :	
Mail :	
Commune :	
Site internet :	
Expériences et parcours professionnel : <u>joindre un CV</u>	

ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ENTREPRISE

Activité de l'entreprise :

Marchés actuels de l'entreprise :			
	2017	2018	2019
CA (en k€)			
Résultat net (en k€)			
Effectif total			

DESCRIPTIF DU PROJET ET DE LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

Si votre projet implique une coopération avec plusieurs acteurs, merci de le préciser.

Quelles sont vos compétences / aptitudes / expériences ?

Quelles sont / ont été vos motivations pour créer ou reprendre cette entreprise ?

Quels sont vos clients actuels / cibles, leurs besoins, leurs attentes ?

Quelle est l'étendue géographique de votre marché potentiel ?

Qui sont vos principaux partenaires et fournisseurs (actuels et / ou prévus) ?

Qui sont vos concurrents ? Quels sont leurs points forts ou leurs points faibles ?

Quels sont les éléments qui vous permettent de constituer / estimer votre chiffre d'affaires ?

Quelle est votre stratégie commerciale ? (canaux de distribution, gamme de prix, ...)

Quels sont vos outils / supports de communication ? (site internet, plaquettes, flyers, réseaux sociaux ...)

Quels sont les moyens nécessaires pour développer votre entreprise ?

Quels sont vos objectifs, quelle est votre vision à plus moyen / long terme pour votre entreprise ?

Quel plan d'actions concrètes avez-vous prévu de mettre en œuvre ? A quelle échéance ?

Avez-vous participé à d'autres concours ? Si oui, lesquels ?

Autres éléments que vous souhaitez préciser :

Pièces à joindre au présent dossier de candidature :

- Obligatoires :
 - Justificatif d'immatriculation ou extrait Kbis avec date de début d'activité

- Facultatives :
 - Plan de financement et / ou plan de trésorerie
 - Supports de communication de l'entreprise
 - Photos, illustrations
 - Curriculum vitae
 - tout document utile que le chef d'entreprise jugera utile pour valoriser sa candidature

Afin que la participation au concours soit validée, le dossier de candidature doit être correctement complété et accompagné des pièces obligatoires. Il doit être envoyé avant le 11 janvier prochain, soit :

- à l'adresse mail suivante : commerce@ardenne-metropole.fr

- à l'adresse postale suivante : ARDENNE MÉTROPOLE - Service économie et fonctions métropolitaines – 49 avenue Léon Bourgeois - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Chaque candidature validée recevra un accusé de réception par mail confirmant la participation au concours et la présentation du dossier au jury de sélection.

Les participants à ce concours s'engagent à accepter entièrement et sans réserve le règlement du concours « Les trophées des entreprises Ardenne Métropole - édition 2021 ».

A , le

Signature obligatoire du candidat avec la mention « lu et approuvé »